



PROMOUVOIR L'INTERET GENERAL C'EST S'OPPOSER AU DEMANTELEMENT DU STATUT DES FONCTIONNAIRES

Après des mois de tergiversations et de retard sur le calendrier prévu, le projet de loi dit « de mobilité et des parcours professionnels » va être examiné à l'Assemblée Nationale, probablement à partir du 2 juillet.

Nos organisations syndicales tiennent à rappeler que ce dispositif législatif est avant tout une attaque frontale contre le statut des fonctionnaires et les garanties qu'il représente pour tous les citoyens.

Pour en demeurer à l'essentiel, ce projet de loi crée une nouvelle position visant à mettre en œuvre des licenciements massifs dans la Fonction publique, étend les possibilités de recourir à de la main d'œuvre précaire (alors qu'il y a déjà un million de non titulaires) et envisage de confier le recrutement et la gestion des contractuels aux sociétés d'interim.

Déjà adopté au Sénat, il y a plus d'un an, son vote par les députés constituerait un recul grave et majeur.

C'est totalement inacceptable.

Comme il est profondément inacceptable de vouloir faire passer ce mauvais coup durant l'été.

C'est pourquoi, nos organisations syndicales appellent les personnels à intervenir.

Sans attendre, il faut interpeller les députés dans leurs circonscriptions, aller à la rencontre de tous les personnels et des usagers.

Partout, dans l'ensemble des territoires, il faut investir la journée du 2 juillet en organisant, partout où c'est possible, des délégations, des dépôts de motions, des rassemblements.....

Nous appelons tous les personnels d'Ile-de-France à participer

**AU RASSEMBLEMENT ORGANISE A L'ASSEMBLEE NATIONALE
(Place Edouard HERRIOT) LE 2 JUILLET A PARTIR DE 17 H**

Ensemble, disons à nouveau notre refus de la RGPP, nos exigences légitimes en matière de salaires et de pensions, notre volonté que soit mis fin au massue de l'emploi public....

Ensemble, construisons sans attendre l'amplification du mouvement unitaire et interprofessionnel indispensable pour imposer une autre politique.

Paris, le 25 juin 2009